



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



La Ville de Carleton-sur-Mer poursuit la mise en valeur des Arpents verts.

Volume 38, numéro 12, décembre 2018



LA VILLE VOUS INFORME



**PLANIFICATION
STRATÉGIQUE
2019-2024**

Notre planification stratégique : un processus démocratique porteur d'avenir

Le printemps dernier, la Ville a enclenché le processus visant à doter la municipalité d'une nouvelle planification stratégique. Des groupes de discussion, une soirée de consultation publique et un sondage en ligne font partie des moyens qui ont été mis en œuvre pour consulter la population.

Toute la communauté a ainsi pu communiquer son appréciation de la ville et ses aspirations à l'égard du développement.

Accompagnés d'un consultant, le conseil et les cadres municipaux sont partis de ces données pour identifier les lignes directrices du développement de la ville; c'est-à-dire, les enjeux, la vision, les orientations, les objectifs et les chantiers. Par la suite, l'équipe a produit un document qui résume ces grandes lignes. Ce document a été distribué lors du lancement officiel de la planification le 5 décembre dernier. Il est aussi publié sur carletonsurmer.com et disponible à l'hôtel de ville. Une vision commune est née de cette démarche participative :

Une communauté authentique et active vivant à l'année une diversité d'expériences entre mer et montagne.

À elle seule, la vision traduit l'ensemble des principales aspirations en une phrase. Les autres éléments de la planification décortiquent cette vision. Au fil de l'évolution du processus, la Ville présentera des actions concrètes qui découlent de cette démarche.

Mathieu Lapointe, maire et Antoine Audet, directeur général

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

[carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 4 janv. à 8 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance extraordinaire : 10 déc. à 20 h

Séance ordinaire : 7 janvier à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!

Randonnée d'hiver

Dès le 13 décembre, l'équipe du Mont-Saint-Joseph sera aux Arpents verts du jeudi au dimanche. On peut d'ores et déjà se procurer le laissez-passer aux activités hivernales à l'accueil de l'hôtel de ville et en ligne.

En payant votre carte, vous contribuez au maintien des sentiers dans le meilleur état possible. Merci de propulser nos activités hivernales!

Horaire des fêtes

Hôtel de ville : ouvert jusqu'au 21 décembre et à partir du 3 janvier.

Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé : ouverte jusqu'au 22 décembre et à partir du 8 janvier.

Billetterie du Quai des arts : ouverte jusqu'au 21 décembre et à partir du 22 janvier. Achat de billets en ligne en tout temps à maximum90.ca.



**Conservez le
calendrier de
collectes aux
2 dernières pages!**





Mot du maire

Représentation et implication

Au cours des dernières semaines, j'ai eu le plaisir de représenter la Ville aux niveaux local, régional et provincial.

Au national, je suis très fier d'intégrer le comité sur les changements climatiques de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Ce comité travaille entre autres à l'organisation d'un sommet municipal sur la résilience et le climat. Nous y aborderons l'enjeu de l'adaptation aux changements climatiques. Force est de constater que les impacts de ces changements sont réels : érosion des berges, grandes marées, forts vents, etc. Cette implication permettra de trouver des solutions pour s'y adapter.

J'ai aussi participé au forum du RESSORT, qui rassemblait des acteurs du développement social de la Gaspésie-Îles-de-la-madeleine. Puis, j'ai pris part à un événement sur l'alimentation de proximité où nous avons réfléchi à des actions que les municipalités et la région peuvent mettre en place pour favoriser la production et la consommation d'aliments locaux.

Vous le savez, la Ville travaille à l'élaboration d'une planification stratégique. Mais saviez-vous qu'un processus semblable est en cours à la MRC Avignon? La démarche regroupe les municipalités entre Maria et l'Ascension-de-Patapédia. Je m'implique activement au sein du comité qui pilote cet exercice sur l'ensemble du territoire de la MRC. La planification contiendra des solutions afin de surmonter les défis qui nous touchent, notamment la pénurie de main-d'œuvre et le recrutement de nouveaux arrivants.

Toujours à la MRC, j'ai intégré, en compagnie d'Antoine Audet, directeur général à la Ville, un comité qui réfléchira à la création d'une régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles. Nous travaillerons notamment sur des scénarios en vue de faire la cueillette et la valorisation des matières compostables.

Toutes ces implications ont pour objectif de participer au dynamisme de notre ville, de notre MRC et de notre région. Au cours des prochains mois, je vous informerai des résultats concrets qui découleront de ces démarches.

En terminant, au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes et à tous un très heureux temps des Fêtes!

Mathieu Lapointe, maire

Une offre d'activités hivernales sans pareil

La Ville de Carleton-sur-Mer est fière de s'associer avec la Corporation du mont Saint-Joseph en vue d'offrir à la population une offre d'activités hivernales originale, diversifiée et pour tous les goûts.

Améliorations aux Arpents verts

À l'automne, l'équipe de la Ville s'est consacrée à l'entretien du réseau de ski de fond aux Arpents verts, en plus d'avoir offert une petite cure de rajeunissement aux refuges sur le parcours. La Ville planifie également de rénover le chalet principal au printemps prochain, le tout afin de rendre le lieu plus fonctionnel et attrayant. Quant à la signalisation se trouvant dans le réseau, elle sera améliorée encore cette année. La Ville poursuit donc l'application de son plan d'aménagement multiactivité, ce qui permettra aux Arpents verts de poursuivre sa consolidation et son développement. La Ville a d'ailleurs confié à l'équipe du Mont-Saint-Joseph tout le volet accueil, information et prêt d'équipements. L'équipe accueillera les visiteurs, à partir du 13 décembre, 4 jours par semaine, du jeudi au dimanche inclusivement. D'ici là, vous pouvez vous procurer le laissez-passer hivernal à l'accueil de l'hôtel de ville ou en ligne dans la section Loisir et culture à carletonsurmer.com.

Nouveau tracé au golf



Ce laissez-passer vous donnera accès à un nouveau parcours hivernal situé sur le terrain de golf. En partenariat avec Mont-Saint-Joseph, la Ville de Carleton-sur-Mer ouvre un nouveau tracé pour les skieurs de fond, les raquetteurs et les adeptes de *fatbike*. Une équipe de bénévoles surfacera plus de 10 km de sentiers balisés dès que Dame Nature nous le permettra.

Avenue du Phare et promenade des Acadiens ouvertes aux marcheurs

Enfin, encore cette année, des bénévoles se mobilisent pour tracer le circuit de marche de l'avenue du Phare et de la promenade des Acadiens. Les marcheurs peuvent y accéder gratuitement en tout temps afin de profiter pleinement de l'hiver. La Ville de

Offre d'emploi

Poste vacant—Préposé(e) aux équipements

La Ville de Carleton-sur-Mer souhaite pourvoir un poste de préposé(e) aux équipements de 40 h par semaine. Ce poste est d'une durée minimale de 24 semaines, débutant au mois d'août et se terminant à la fin mars.

La personne devra réaliser les tâches d'entretien et de surveillance à l'aréna. Elle devra également effectuer les travaux généraux d'entretien des terrains, des bâtiments et des équipements.

Date limite pour postuler : 12 décembre à 12 h.

Plus de détails sur carletonsurmer.com.

Carleton-sur-Mer reconnaît la contribution généreuse de bénévoles qui s'engagent à nous faire bouger cet hiver! Profitons-en!

Pascal Alain, directeur loisir, culture et vie communautaire



Photos : Vincent Landry et Facebook/ Amis du barachois/Serge Cyr

Prévention des incendies

Sorties bien dégagées

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement son domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans les sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Après chaque chute de neige, déneigez les sorties, balcons, terrasse et fenêtres. Les fenêtres sont-elles déneigées et dégelées? Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation! Il faut aussi prévoir un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Sapin bien installé

Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu. À ceux qui préfèrent un arbre naturel,

- choisir un arbre fraîchement coupé,





LA VILLE VOUS INFORME

avec les aiguilles vertes qui ne se détachent pas facilement;

- recouper le tronc en biseau dès l'arrivée à la maison pour que l'arbre absorbe bien l'humidité;
- placer le pied dans un récipient d'eau rempli en tout temps;
- installer l'arbre à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.)
- le garder loin des endroits passants et des sorties.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

Pierre Beaulé, directeur sécurité publique

Le déneigement en quelques mots

- * Plus de 42 km de chemins municipaux;
- * 72 rues;
- * Environ 10 km de trottoirs;
- * 3 déneigeuses;
- * 2 souffleuses à neige;
- * Une équipe de 6 ouvriers opérateurs, 1 mécanicien et 1 contremaître;
- * Une collaboration étroite avec le MTQ, la commission scolaire, les services d'urgence et les entrepreneurs en déneigement;
- * Des conditions climatiques caractéristiques au territoire.

Avez-vous les bons réflexes?

Voici les bons réflexes à adopter lors des tempêtes hivernales afin de nous aider à veiller à votre sécurité :

- Demeurer informé de l'état des routes en consultant les ressources du ministère des Transports : 1 888 355-0511 et quebec511.info.
- Éviter de circuler sur les routes. Ceci diminue les risques d'accident en plus de laisser le champ libre à la machinerie. Autant que possible, rester chez soi; c'est l'endroit le plus sûr.
- En cas d'urgence, téléphoner à un des numéros d'urgence plus bas. Lors de tempêtes, les équipes de déneigeurs demeurent en communication avec les autres services d'urgences. Lorsqu'une personne est en difficulté, nous sommes prêts à intervenir pour dégager un accès rapidement.

Numéros d'urgence

- 911
- Sûreté du Québec : 418 310-4141
- Service secours Baie-des-Chaleurs (ambulanciers) : 418 364-3177
- Sécurité publique et incendie : 418 364-7666
- Urgence travaux publics : 418 391-2733

Ces numéros sont publiés sur le site web de la Ville : carletonsurmer.com

Vincent Leblanc, directeur des travaux publics

Québec 511

Le ministère des Transports informe le public de l'état du réseau routier, par région et par route, avec plusieurs moyens. Ces outils permettent de planifier nos déplacements et de veiller à notre propre sécurité :

Application mobile : les conditions routières hivernales au bout des doigts.

Site web : carte détaillée avec différentes options d'affichage, comme les avertissements en vigueur et l'état de la chaussée ou la visibilité. Entre autres.

Alerte RSS : accès automatique à toute mise à jour du contenu d'une page Web préalablement choisie, et ce, dès l'instant de sa mise en ligne.

Ligne téléphonique : accès gratuit à l'information utile : 1 888 355-0511.

Appel de participants

Le comité consultatif d'urbanisme

La Ville invite les personnes intéressées à poser leur candidature pour devenir membres du comité consultatif d'urbanisme. Le comité se compose de deux membres du conseil municipal et de cinq résidents, pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Les avis du comité permettent au conseil municipal de profiter de la contribution de gens, qui peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la ville et leurs préoccupations en regard de l'aménagement du territoire. Les participants ont un mandat de deux ans et les membres résidents reçoivent une allocation.

Communiquer votre intérêt à devenir membre du comité à Samuel Landry, responsable de l'urbanisme, en fournissant une lettre de motivation à urbanisme@carletonsurmer.com.

Date limite pour postuler : 25 janvier 2019 à 16 h.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'histoire de Carleton-sur-Mer fait des références à ces forts vents qui s'abattent parfois sur la Baie-des-Chaleurs? En feuilletant le livre *Histoire de la paroisse Saint-Joseph de Carleton*, publié par l'abbé Chouinard en 1906, on apprend que, durant la messe de Minuit de l'année 1795, de grands vents ont fait trembler la petite église et troubler quelque peu la messe chantée par l'abbé Desjardins, le nouveau curé de Carleton.

Moins de deux ans plus tard, au début de mars 1797, une nouvelle tempête frappe Carleton. L'abbé Chouinard décrit l'événement : « (...) une furieuse tempête sous forme d'ouragan, si commune en la Baie-des-Chaleurs, vint fondre (...) sur l'église, encore mal jointe et à demi-terminée, en lui enlevant la majeure partie du toit, en disloquant la charpente jusqu'aux fondations, et la rendant inhabitable »¹.

Quelques jours plus tard, le 12 mars, les habitants de Carleton répondent à l'appel du curé Desjardins et se réunissent pour organiser les corvées. On décide alors de faire appel à Georges Deschemard, constructeur de l'église de Bonaventure, pour recevoir ses conseils sur la consolidation de la structure et la construction de l'église. On nomme également Claude Landry, Jean Leblanc et Joseph Boudreau pour surveiller les travaux et les dépenses avec le curé Desjardins, et entreprendre une souscription publique auprès des mieux nantis du village. Chaque habitant s'engage à fournir 10 planches pour le chantier, tout en donnant du temps pour les corvées. Les travaux ont duré plus d'une année et c'est finalement le 23 décembre 1798, juste à temps pour Noël, qu'a été bénie la nouvelle l'église sous le nom de Saint-Joseph.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche

¹ CHOUINARD É.-P. *Histoire de la paroisse Saint-Joseph de Carleton 1755-1906*, Imprimerie générale de Rimouski, Rimouski, 1906, p. 39.



Des entrepreneurs d'ici se démarquent

Chapeau à tous les lauréats du gala Reconnaissance de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs, qui s'est tenu le 24 novembre dernier! Mention spéciale aux entrepreneurs d'ici qui ont remporté des prix.

Gilles Arsenault a reçu le prix personnalité de l'année 2018. L'homme d'affaires engagé s'implique beaucoup dans son milieu. Il participe au dynamisme de nombre d'entreprises de la Baie-des-Chaleurs. Photo : Magali Deslauriers.



Christian Rivière et Jacynthe Déziel de Chope-sur-Mer sont lauréats dans la catégorie Commerce de détail. Photo : gracieuseté.



Raphael Guité a remporté un prix dans la catégorie Tourisme, Loisir et culture pour Aventure aux 4 vents. Double reconnaissance pour M. Guité ces jours-ci puisque l'Auberg'inn est maintenant une auberge de jeunesse reconnue par Tourisme Québec. Photo : Mathieu Lapointe.



Les avis publics intégraux sont publiés sur carletonsurmer.com.

Adoption des prévisions budgétaires

le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2019 et le programme des dépenses en immobilisations 2019, 2020 et 2021 lors d'une séance extraordinaire le 10 décembre à 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Avis d'entrée en vigueur

Règlement 2018-320

Modification du règlement de gestion contractuelle qui encadre le processus d'octroi de contrat de la Ville.

Les règlements suivants sont entrés en vigueur à la suite de l'émission d'un certificat de conformité de la MRC d'Avignon le 26 novembre dernier.

Règlement 2018-316

L'implantation de bâtiments modèles résidentiels est permise dans la zone 232-M. Cette zone se trouve le long du boulevard Perron, entre la SAQ et la rue F.-Leblanc

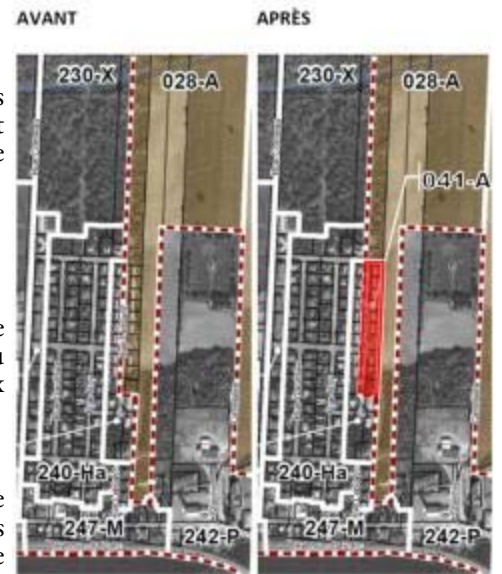


Règlement 2018-321

Création de la zone 041-A à même la zone 028-A, qui est réduite d'autant. Les usages *Unifamilial isolé et jumelé*, *Bifamilial isolé* et *Maison mobile* sont ajoutés à la zone 041-A. Celle-ci se trouve sur la rue Benjamin-Leblanc, côté est.

Règlement 2018-322

Un maximum de cinq logements est permis dans un bâtiment de la zone 254-M et l'usage *Multifamilial* y est inclus. La zone 254-M se trouve à l'est du campus collégial.



Demandes de dérogation mineure

Une consultation publique aura lieu le 7 janvier 2019 à la séance ordinaire du conseil municipal concernant deux demandes :

150, rue Bélanger

Concernant la construction d'une remise dont la superficie serait de 31,26 m², alors que le règlement de zonage prévoit une superficie maximale de 25 m².

330, boulevard Perron

Concernant la largeur de l'emplacement, la marge latérale (0,71 m) et la somme des marges latérales (2,71 m) d'un bâtiment commercial, qui sont insuffisantes pour respecter les normes du règlement de zonage. Le règlement de zonage prévoit une marge latérale minimale de 1,5 m et une somme des marges latérales minimale de 5,0 m.





Don de livres à l'Écomusée Tracadieche

Fonds Marcel-Bourg

L'Écomusée Tracadieche a reçu, cet automne, un important don de livres de la part de Marcel Bourg. Cette collection, baptisée le Fonds Marcel-Bourg, est accessible à la bibliothèque Gabrielle-Barnard-Dubé et compte plus de 250 ouvrages, livres et revues, sur l'histoire et la généalogie des familles acadiennes.



Paniers de Noël

Les personnes et les familles en difficulté peuvent demander un panier de Noël en communiquant avec un des responsables, d'ici le **19 décembre**.

Information par téléphone ou par écrit :

Yvon Arsenault du Club Lions
418 364-7548

Raoul Arsenault des Chevaliers de Colomb
418 364-7220

Comité paniers de Noël
629 A, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Les **vendredis à 19 h** : bingo à la salle Charles-Dugas.

8 décembre de 9 h à 12 h : vente de pâtisseries au profit de la restauration de l'église de Carleton. Il y aura des tirages! Venez faire vos provisions de Noël!

23 décembre à 14 h 30 : spectacle de Noël dynamique, drôle et interactif, avec Carolyn Jomphe, à l'église Saint-Joseph. Billets en vente au coût de 20 \$ à la porte le jour du spectacle. Réservation et information : 418 364-3972 ou 581-886-2437. Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

24 décembre à 20 h : célébration de la messe de Noël avec la chorale de Manon Ouellet.

Maison des jeunes

Nouveauté à la MDJ, les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30 la Maison des jeunes est réservée uniquement aux jeunes de 11-12 ans! Tous les mercredis, sauf le 26 décembre et le 2 janvier.

Offre d'emploi : Animateur(trice) à temps partiel entre 10 h et 15 h/semaine.

Date limite pour postuler : 13 décembre.

Horaires des Fêtes : Semaine du 16 au 22 : ouvert jeudi de 6 h à 9 h.

Semaine du 23 au 29 : ouvert vendredi et samedi de 6 h à 11 h.

Semaine du 30 au 5 janvier : ouvert vendredi et samedi de 6 h à 11 h.

Maison Maguire

20 décembre de 13 h à 16 h : événement portes ouvertes! Dans une ambiance du temps des Fêtes, visiter les participants, c'est leur apporter un peu de chaleur humaine. L'équipe sera sur place pour présenter les services et les installations.



Clubs des 50 ans et plus

OTJ

Information :
Régent Leblanc 418 364-6200

Les **mercredis à 19 h** : bingo

8 décembre et 5 janvier à 13 h : Tournoi de cribbage

29 décembre à 20 h : soirée musicale avec Black Hat. Apportez vos consommations. 6 \$ membres; 8 \$ non-membres.

Salle Charles-Dugas

15 décembre à 17 h 30 : souper de Noël et soirée de danse animée par Pierrette Bélanger. Billets au coût de 30 \$ pour les membres et 35 \$ pour les non-membres disponibles auprès des membres du conseil d'administration.

16 décembre à 13 h 30 : tournoi de cribbage au coût de 10 \$ par personne. Bienvenue aux membres et aux non-membres! Inscription : Dora Landry 418 364-7667. Responsable : Serge Allard 418 364-7439



Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

8 décembre à 10 h : Francine Poirier et Anie Cayouette présentent le conte *La voix du père Noël* suivi d'un bricolage de baguette magique!

Activité gratuite pour toute la famille!



Hiver 2019

Surveillez la programmation des activités hivernales qui sera publiée à la mi-décembre!

Parade du père Noël

16 décembre dès 13 h

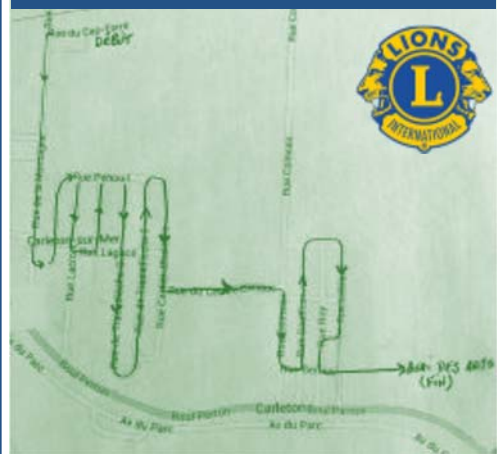
Départ sur la rue du Cap-Ferré

Un autobus suivra la parade et prendra à son bord les participants qui souhaitent rester au chaud.

La parade se terminera au Quai des arts, où père Noël, mère Noël, la fée des Glaces et les lutins vous accueilleront avec des cadeaux, de l'animation et un bon chocolat chaud!



TRAJET





cinétoile Au Quai des arts : Entrée générale : 9 \$. Étudiants et enfants : 5 \$. Ciné-carte : 28 \$ (4 films). Gratuit pour les étudiants du Campus de Carleton-sur-Mer sur présentation de la carte étudiante. Ciné-famille : 5 \$; famille de 4 et plus : 20 \$. Billets en vente sur place 45 minutes avant la projection. Service de cartes bancaires non disponible. 418 364-6822 p. 370. Cinetoile.info

SPECTACLES

Billetterie : 418-364-6822 p. 351 ou billet.maximum90.ca



Les As de la jungle

9 décembre à 14 h

Animation de David Alaux. France. 2017.

Maurice ressemble en tous points à un pingouin, mais il a la fougue d'un tigre. Il a d'ailleurs été élevé par une tigresse, dont la vocation était de préserver la paix dans la jungle. Il reprend cette mission aux côtés de ses amis, les As de la jungle, qui devront affronter un koala diabolique avec la ferme

intention de propager le mal autour de lui. « Une réussite qui arrive à s'adresser à tous : aux plus petits pour l'humour visuel, aux ados pour les vannes sur les superhéros, et aux parents pour le second degré. » (Sylvestre Picard, *Ouest France*)

Veillée de danse traditionnelle



21 décembre à 20 h au centre communautaire de Maria

Avec Jean-François Berthiaue au call et Réveillons, bien connus des amateurs du festival La Virée. Quatuor qui entraîne la foule avec des arrangements qui ont mijoté dans le soufre et l'asphalte, une musique traditionnelle résolument assumée et décapante, avec ses heures de pointe et ses embouteillages, sa terrasse et son barbecue.

Coût du billet : 12 \$



La tendresse

14 décembre à 20 h

Drame de Gianni Amelio. Version originale avec sous-titres. Italie. 2017. Avec Renato Carpentieri, Elio Fermano, Macaela Ramazzotti.

Lorenzo, célèbre avocat tombé en disgrâce suite à des problèmes d'ordre professionnel, entretient des relations conflictuelles avec ses enfants. Un jour, un jeune couple vient s'installer dans l'appartement d'en face. Ils sont aussi beaux et extravertis que Lorenzo est grincheux et méfiant... « Amelio trace un portrait doux-amer, qui révèle les blessures du passé, toujours à vif. Mais il repousse la tentation du mélodrame larmoyant, préférant montrer ses personnages tels qu'ils sont, avec leurs qualités et, surtout, leurs nombreuses failles. » (Éric Moreault, *le Soleil*)

J't'aime encore avec Marie-Joanne Boucher



8 février à 20 h

Marie-Joanne Boucher prend à partie le public dans ses réflexions autour de sa vie, de ses choix et de sa carrière. *J't'aime encore* est un monologue écrit par Roxanne Bouchard à la demande de Marie-Joanne. Ensemble, elles ont

échangé autour des questions qui les habitaient toutes les deux : l'enracinement amoureux, la condition féminine, les rêves, le choix de vivre en région et la maternité.

28 \$ adulte, 14 \$ étudiant



Le grand bain

11 janvier à 20 h

Comédie dramatique de Gilles Lellouche France. 2018. Avec Guillaume Canet, Mathieu Amalric, Leïla Bekhti, Virginie Efira, Benoît Poelvoorde.

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie... « Une comédie sociale subtile et drôle sur le mal-être d'une bande de quadragénaires qui se lancent dans la natation synchronisée. » (Véronique Cauhapé, *Le Monde*)



Jeffrey Poirier s'interroge sur nos rapports à une réalité abstraite. L'installation aborde le sentiment diffus de menace endémique qui pèse sur l'écologie naturelle, implicite de nos modes de vie individuels et collectifs.